



Charte d'utilisation des tablettes numériques à la Médiathèque Municipale de Bourg-Blanc

A lire par le référent parental

La Médiathèque met à disposition gratuitement des tablettes numériques durant les heures d'ouvertures. Le respect du règlement est indispensable.

Âge requis

L'usage des tablettes est autorisé **à partir de 3 ans** si l'enfant est accompagné d'un adulte, **à partir de 8 ans tout seul**. L'autorisation d'utilisation des tablettes doit avoir été cochée sur le formulaire d'inscription au moment de l'inscription à la bibliothèque pour les enfants de moins de 15 ans.

Conditions d'utilisation

- Les tablettes sont **en consultation sur place**. Les tablettes sont remises contre dépôt de la **carte de lecteur** uniquement si l'abonnement est en cours de validité.
- L'usage des tablettes se fait exclusivement **à l'intérieur des locaux** de la médiathèque sous la responsabilité de l'emprunteur ou de son représentant légal. Il sera demandé aux adhérents de **signer une charte d'utilisation** des tablettes numériques.
- La durée de mise à disposition d'une tablette est **d'une heure maximum par jour et par usager**.
- L'usager doit **rapporter la tablette** dans son étui à la banque d'accueil au moment convenu et dans le même état de bon fonctionnement. Toute tablette perdue, volée ou endommagée pendant la consultation devra être remplacée ou réparée **aux frais de l'usager**.

Contenu

- Les tablettes peuvent être utilisées avec ou sans Internet. Les règles d'accès à Internet s'appliquent à l'utilisation d'Internet sur les tablettes par les usagers.
- La médiathèque a intégré aux tablettes une sélection d'applications. Il est demandé à l'usager de ne pas supprimer ni ajouter d'applications, ni de modifier l'organisation des applications la tablette. Vous pouvez noter vos suggestions d'applications dans le cahier de suggestion disponible à l'accueil.
- L'usager s'engage **à ne pas enfreindre la législation française** dans le cadre de l'utilisation d'Internet sur la tablette. La médiathèque n'est pas responsable de la qualité de l'information trouvée par les usagers sur Internet.
- La médiathèque **se décharge de toutes responsabilités** concernant les pages visitées sur Internet par l'utilisateur et d'éventuels propos tenus à travers la messagerie, sur les forums, blogs, sites...

Je soussigné(e),autorise mon (mes) enfant(s)à utiliser les tablettes numériques de la Médiathèque Municipale de Bourg-Blanc (accès à Internet et applications).

Je, soussigné(e),.....m'engage à respecter cette charte d'utilisation des tablettes numériques de la Médiathèque Municipale de Bourg-Blanc.

Fait à Bourg-Blanc, le / /

Signature :



Les tablettes à la bib'

à la Médiathèque Municipale de Bourg-Blanc A lire par les enfants

La médiathèque met à ta disposition gratuitement
des tablettes numériques durant les heures d'ouvertures.
Le respect du règlement est indispensable.

- Je peux les utiliser **dès 3 ans accompagné d'un adulte, dès 8 ans tout seul** si mes parents ont donné leur autorisation.
- Je donne **ma carte de lecteur** à l'accueil quand je veux prendre une tablette. Quand je la ramène à l'accueil, on me rend ma carte.
- Je ne sors jamais la tablette de la bibliothèque.
- Je peux l'utiliser **1h par jour**.
- Je suis **responsable de la tablette** : je fais attention à ne pas l'abimer et je ne la laisse jamais sans surveillance.
- Je peux utiliser **Internet si mes parents m'y ont autorisé**.
- Je **ne dois pas supprimer ou rajouter des applis**, j'utilise uniquement celles qui sont déjà dans la tablette.

Fait à Bourg-Blanc, le / / 2017

Signature :